

# STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION D'UNE ENTREPRISE

## PUBLIC CONCERNE :

Toute personne porteuse d'un projet de création d'entreprise du Secteur des Métiers et de l'Artisanat

**OBJECTIFS :** Permettre aux créateurs d'entreprise de,

- Connaître les conditions de leur installation et de son financement,
- Appréhender les techniques de prévision et de contrôle de leur activité,
- Évaluer les savoirs indispensables à la pérennisation de leur entreprise,
- Recevoir toutes les informations sur les mesures d'accompagnement du créateur par la Chambre de Métiers et sur les possibilités de formation continue tout au long de leur vie professionnelle

## PROGRAMME :

### Introduction

- Présentation des objectifs du stage
- Missions d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat

### Généralités

- Définition de l'Artisanat
- Conditions d'accès à l'Artisanat
- Aides à la création d'une entreprise

### Juridique

- **Les formes juridiques des entreprises : EI, SARL, EURL, SAS, SA, SNC**  
Constitution, responsabilités  
Fonctionnement  
Protection sociale  
Fiscalité : régimes fiscaux, TVA
- **Le patrimoine professionnel**  
Fonds de commerce  
Différences liées au choix de la forme juridique
- **Les formalités d'immatriculation**

### Gestion

- Rentabilité et trésorerie
- La gestion de la trésorerie
- Les outils de gestion prévisionnels : plan de financement, plan de trésorerie, compte de résultat prévisionnel
- Les charges et le calcul du bénéfice
- Les relations avec les Banques
- Les assurances

### Commercial

- La démarche commerciale
- La réglementation économique

### Gestion des ressources humaines

- Déclaration unique d'embauche
- Contrats de travail
- Embauche d'un apprenti

### Informations

- Formation continue des chefs d'entreprise
- DIF et formation continue des salariés
- Les financements

## STAGE ORGANISE AU RYTHME MOYEN D'UNE SESSION PAR SEMAINE

**EFFECTIF :** 18 stagiaires (effectif maximum)

**DUREE :** 30 heures

**HORAIRE & LIEU :** 9 h 30 à 12h 30 - 14 h à 17 h à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne ou décentralisé proche

**COUT :** 260 €uros

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET ENCADREMENT :

Apports théoriques, mise en pratique par simulation. Le formateur référent, animateur de la session est choisi par la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne pour ses références, tant pédagogiques que techniques. Un coordonnateur, chef de service statutaire, est garant des procédures établies.

## EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION ET CLOTURE :

A l'issue de la formation, une évaluation sous forme de questionnaire, clôture chaque session de formation /information (l'anonymat est respecté). Le formateur référent établit son rapport. Une attestation de présence est délivrée à chaque stagiaire selon l'assiduité constatée (la feuille d'émargement faisant foi).

## RENSEIGNEMENTS :

CMA 91 - 322 square des Champs Elysées – BP 225 – 91007 EVRY CEDEX -  
Service formation - ☎ 01 69 47 54 21 /34 - cma.formation@artisanat91.fr

